



BAPTISTE MORIZOT

RAVIVER LES BRAISES DU VIVANT

UN FRONT COMMUN

DOMAINE DU POSSIBLE

ACTES SUD / WILDPROJECT

RAVIVER LES BRAISES DU VIVANT

Le tissu du vivant dont nous sommes des fils se déchire tout autour de nous, fragilisant nos futurs possibles. Nous le savons, et pourtant le sentiment d'impuissance domine. Pourquoi ? C'est qu'on défend mal ce qu'on comprend mal. Et si nous nous étions trompés sur la nature de la "nature" ? On imagine volontiers le monde vivant aujourd'hui comme une cathédrale en feu. Mais le tissu du vivant, cette aventure de l'évolution qui trame ensemble toutes les espèces de la biosphère, n'est pas un patrimoine figé et fragile. Il est une force dynamique de régénération et de création continue. Le vivant actuel, ce n'est pas une cathédrale en flammes, c'est un feu qui s'éteint.

Comprendre le vivant de cette façon rend visibles les paradoxes qui nous lient à lui. Il n'a pas besoin de nous, mais il est à défendre. Il est affaibli par nos atteintes, mais plus puissant que nous. Ce n'est pas nous qui l'avons fait, c'est lui qui nous a faits. Le défendre, ce n'est pas le rebâtir comme une cathédrale en ruine, c'est l'aviver. Il peut toujours repartir si nous lui restituons les conditions pour qu'il exprime sa résilience et sa prodigalité natives. Le problème devient désormais : *comment raviver les braises ?* Cette voie nous redonne une puissance d'agir.

À partir d'une enquête de terrain sur une initiative de défense des forêts en libre évolution et des pratiques d'agroécologie, ce livre propose une nouvelle cartographie des alliances entre les usages de la terre qui sont des gardiens du feu. Il donne des outils critiques pour révéler au grand jour le rapport au vivant partagé par ceux qui le détruisent. Et offre un guide de négociation pour sortir des oppositions stériles entre producteurs et protecteurs. C'est un appel à faire front commun contre les vrais ennemis du vivant : toutes les forces de l'exploitation extractiviste.

Baptiste Morizot est écrivain et maître de conférences en philosophie à l'université d'Aix-Marseille, et membre de l'IUF. Il est l'auteur des Diplômés. Cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant (Wildproject, 2016) et, chez Actes Sud, dans la collection "Mondes sauvages", de Sur la piste animale (2018) et Manières d'être vivant (2020).

Illustration : Julien Salaud, *Grotte stellaire*, 2012. © ADAGP, Paris, 2020.

ACTES SUD

DOMAINE DU POSSIBLE

La crise profonde que connaissent nos sociétés est patente. Dérèglement écologique, exclusion sociale, exploitation sans limites des ressources naturelles, recherche acharnée et déshumanisante du profit, creusement des inégalités sont au cœur des problématiques contemporaines.

Or, partout dans le monde, des hommes et des femmes s'organisent autour d'initiatives originales et innovantes, en vue d'apporter des perspectives nouvelles pour l'avenir. Des solutions existent, des propositions inédites voient le jour aux quatre coins de la planète, souvent à une petite échelle, mais toujours dans le but d'initier un véritable mouvement de transformation des sociétés.

RAVIVER LES BRAISES DU VIVANT

BAPTISTE MORIZOT

RAVIVER LES BRAISES DU VIVANT

UN FRONT COMMUN

DOMAINE DU POSSIBLE
ACTES SUD/WILDPROJECT

**QU'ON NOUS DONNE UN LEVIER,
ET UN POINT D'APPUI...**

Lundi 6 mai 2019, les scientifiques de l'IPBES rendaient leur rapport sur l'état de la biodiversité : "La nature et ses contributions à la vie des peuples se dégradent partout dans le monde¹." L'action des États, c'est évident, n'est pas à la hauteur des enjeux. Il est nécessaire de faire monter démocratiquement au pouvoir des formations politiques capables de prendre en compte ces problèmes. Mais parallèlement, il est nécessaire que des formes politiques moins institutionnelles, des myriades d'initiatives plus locales, issues de la société civile, se déploient. C'est à l'intelligence collective que revient le combat, sous des visages à inventer, expérimenter, profiler, propulser. Mille initiatives se construisent à bas bruit. Des rébellions contre l'extinction. Des transformations d'usage des territoires. Une bataille culturelle aussi, sur le sens des mots, la formulation des problèmes, la nature de notre héritage moderne, la priorisation des enjeux.

Nous sommes beaucoup à être conscients de la crise. Il y a de l'énergie et de l'intelligence à revendre. Nous n'avons plus d'envie, plus de temps à perdre en arguties, en postures puristes, en compromis vagues, en romantisme révolutionnaire : il y a des choses à penser et à faire (et dans ce sens-là souvent, parce qu'il n'y a rien de plus pratique qu'une bonne théorie).

Mais le sentiment d'impuissance domine. Le problème, c'est la courroie de transmission entre nos mains et le monde. Il nous faut des idées dotées de mains, et de bonnes idées pour les mains disponibles.

L'enjeu revient à inventer des *leviers*. Le levier est un dispositif élégant, c'est probablement le premier mécanisme jamais inventé, le plus ancien de tous. Il aurait été découvert il y a quelques millions d'années par nos ancêtres primates, qui se sont lancés avec

1. L'IPBES est la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques.

leur génie animal dans les techniques manuelles (mais à n'en pas douter, d'autres animaux l'ont aussi inventé). Il a pour fonction de rendre commensurables deux choses qui *a priori* ne le sont pas : une main d'un côté, et un rocher démesuré de l'autre. En glissant une branche solide sous le roc, coincée contre un point d'appui, l'intelligence animale qui est notre héritage peut "soulever le monde", suivant la formule d'Archimède¹. Or c'est bien de cela qu'il s'agit : soulever le monde ensemble pour le remettre sur son axe.

Nous avons besoin de *leviers d'Archimède pour des opérations écologiques d'envergure*, à la hauteur de la situation. Des leviers locaux, multiples, diffusables, mais effectifs. Le levier est le seul dispositif pour faire communiquer main et monde : rendre commensurables l'acteur (vous, moi, dérisoires) et la grande aventure du vivant sur Terre, qui dure depuis des milliards d'années. Cette aventure biologique qui nous a faits tout entiers. Car l'action des dynamiques écologiques et évolutionnaires nous a ciselés jusque dans le détail, avec nos pouces opposables, nos puissances d'amour et de curiosité débordant notre espèce (qu'on voit aussi chez certains cétacés), nos élégants et ambigus cerveaux de primates, nos capacités politiques de mobilisation. Toutes ces puissances sont au fond des héritages de notre évolution. Juste retour des choses : il est temps de mobiliser nos puissances vivantes pour protéger l'aventure du vivant qui nous en a fait don.

J'appelle "levier d'action écologique" un dispositif de commensurabilité entre moi et l'aventure du vivant tout autour. Un levier d'action écologique doit être efficace, accessible, sans concession, enraciné, effectif à court terme et puissant à *long terme*, par exemple en se tissant aux puissances de résilience de la vie elle-même, des

1. C'est le fameux "effet de levier" qui démultiplie l'effectivité de celui qui s'en empare. Et c'est une invention ambiguë, puisque ce sont des effets de levier de cet ordre qui sont utilisés par la finance mondialisée, sous la forme des *leveraged loans*, ou "prêts à effet de levier", destinés à multiplier les bénéfiques, mais au détriment de l'économie mondiale, comme on l'a vu avec la crise des *subprimes* en 2008.

écosystèmes alentour. Il doit se donner à résoudre un problème précis et réel, par une solution locale, mais articulable à un projet de société global désirable (le levier et son “monde”). Les agroécologies branchées sur des circuits courts sont des dispositifs de cet ordre. Les ZAD, dans certains contextes, en sont un autre. Il y a mille leviers à inventer.

Partout ils fleurissent.

Ici je veux commencer par explorer un levier local de ce type, centré sur la défense des forêts. Ensuite il sera temps de monter en généralité. Car l’analyse philosophique et politique des conflits soulevés par l’étude de cas va tirer un fil d’enquête, un fil d’Ariane qu’on va suivre pour essayer de sortir du labyrinthe des dualismes entre nature et humains, exploiter et sanctuariser, sauvage et domestique, qui créent des conflits inutiles et nous éloignent des vrais fronts du combat.

Avec à l’horizon cette question : que devient “protéger la nature”, quand on aura saisi que la “nature” était une invention dualiste qui a contribué à la destruction de nos milieux de vie, et que “protéger” était une conception paternaliste de nos rapports au vivant ?

ANATOMIE D'UN LEVIER : UNE ÉTUDE DE CAS LES FOYERS DE LIBRE ÉVOLUTION

L'exemple de terrain sur lequel je veux enquêter ici dispose, il me semble, de plusieurs propriétés d'un levier d'action écologique d'envergure. Il constitue, on le verra, une sorte d'exemple type. Il cible un problème précis. Il est encore local. Mais il est puissant. Il s'intéresse précisément au drame de la disparition des espèces, de la fragilisation des écosystèmes, induites par la fragmentation des milieux, la surexploitation, la surchasse. Il y répond à sa mesure, pour l'instant microscopique, mais déjà effective à son échelle. Sur-tout il est réel.

C'est le projet de protection radicale de foyers de libre évolution par l'outil juridique et économique de l'acquisition foncière. Des initiatives de ce genre sont portées à l'origine par l'association Forêts sauvages, qui a ouvert la voie, et aujourd'hui par l'ASPAS, qui reprend le flambeau¹. Dans l'initiative "Vercors Vie Sauvage", cas qui nous intéressera ici, l'association a acquis en 2019 une forêt de 500 hectares dans les gorges de la Lyonne.

Pour en faire quoi ? Pour la laisser tranquille. La restituer aux hêtres, sapins argentés, cerfs, écureuils, loups, aigles, mésanges, lichens ; aux prairies sauvages et aux hautes futaies. La laisser en libre évolution : c'est-à-dire laisser le milieu se développer selon ses lois intimes, sans l'exploiter, l'aménager, ni le conduire. Laisser debout les arbres morts sur pied pour qu'ils deviennent des habitats pour d'autres vivants. Laisser au sol le bois tombé pour

1. L'Association pour la protection des animaux sauvages et Forêts sauvages gèrent déjà six réserves éparpillées sur le territoire français. À l'origine, l'idée d'acquisition foncière s'est nouée à celle de libre évolution dans la pensée de l'inépuisable naturaliste Gilbert Cochet et de l'équipe intellectuelle qui gravite autour de l'association Forêts sauvages. Je veux en profiter pour rendre un hommage au travail inlassable, original et puissant des contributeurs et fondateurs de la lettre de Forêts sauvages (P. Athanaze, G. Cochet, B. Cochet, J.-C. Génot, O. Gilg, C. Gravier, P. Lebreton, M. Michelot, J. Poirot, C. Schwoehrer, A. Schnitzler, J.-L. Sibille, L. Terraz, D. Vallauri). Ils ont creusé le sillon de la libre évolution, de la maîtrise foncière, et des enjeux philosophiques du rapport à la forêt, depuis 2007, dans cette revue précieuse dont tous les numéros sont disponibles sur internet : www.forets-sauvages.fr/web/foretsauvages/100-naturalite-la-lettre-de-forets-sauvages.php.

qu'il fonde en humus. Laisser aller et venir les vivants. Laisser l'évolution et les dynamiques écologiques faire leur travail têtue et serein de résilience, de vivification, de circulation de l'énergie, de création de formes de vie. Couper court à tout "forçage anthropique"¹. Ces réserves sont accessibles aux humains, chacun peut y entrer, à condition de respecter le lieu.

L'idée est d'une diabolique simplicité. Elle n'a pas l'air bien révolutionnaire en apparence, mais elle recèle des déplacements juridiques, des subversions politiques et des décisions philosophiques fortes qu'on va explorer dans cette enquête. Elle émerge ainsi à la confluence de trois concepts (car l'originalité d'une idée, c'est souvent d'être la rencontre et le nouage unique d'autres idées). Les trois sources sont : la libre évolution (comme style de gestion du milieu), l'acquisition foncière par une association à but non lucratif (comme moyen de pérenniser la protection) et le financement participatif (comme mobilisation citoyenne pour concourir ensemble à la propriété).

De la petite vie à la Grande vie

C'est la singularité de ce projet que je veux pister ici : son rapport au temps. Lorsqu'on est par exemple sur le territoire de Vercors Vie Sauvage, la réserve récemment acquise, on prend la mesure

1. Suivant la formule reprise à Marina Fischer-Kowalski *et al.*, *Gesellschaftlicher Stoffwechsel und Kolonisierung von Natur*, G+B Verlag Fakultas, Amsterdam, 1997. La libre évolution constitue une forme de gestion par retrait total des aménagements actifs de la forêt : elle consiste à retirer les modes d'intervention (forçages) qui agissent sur les écosystèmes forestiers (semis, traitements, conduite, coupes) dans le but de laisser s'exprimer les dynamiques et les potentialités du milieu. Comme on le verra plus loin, cette gestion par retrait, utilisée avec parcimonie, est aussi le style d'action de la sylviculture non violente, à la différence près qu'elle maintient certaines formes d'action, dont le prélèvement des arbres et certaines formes de conduite. Il y a là un continuum, dont la libre évolution est un *extremum* (dont la singularité est qu'il exclut l'exploitation).

du temps des autres vivants. Cette faine qui vient de tomber à mes pieds contient quatre graines, l'une d'elles pourrait être un hêtre vénérable s'il pousse demain, s'il n'est pas coupé, si on le laisse vivre ses vies. Il sera les forêts sauvages de demain, les forêts anciennes, les milieux les plus riches, les plus immémoriaux. Si on lui laisse le temps, il deviendra un arbre-habitat hébergeant une faune prodigieuse : tout un monde cosmopolite logera dans ce cosmos, avec ses étages différenciés, ses communications multiformes, son labyrinthe de vies inconnues, ses conventions entre espèces. Dans cette forêt, il y a déjà quelques hêtres qui ont probablement deux siècles. Sous leurs ramures, on sent ce que signifie édifier un monde, un monde pour les autres formes de vie. On sent ce que veut dire avoir le temps, faire le temps et le monde des autres. De l'éclosion d'une graine fragile au mastodonte sous nos yeux, la vie de ce hêtre est comme une très lente explosion, qui durerait des siècles. Une galaxie en expansion qui accueille et abrite tous les règnes, de l'écureuil aux lichens. Une très lente explosion qui explorerait, avec une recherche formelle étourdissante, des manières de dialoguer avec les éléments : l'air, l'eau, la terre. Expérimenter le monde, en tâtonnant, du bout des ramures et des racines, dont l'intelligence est d'une infinie lenteur. Des siècles à explorer, par des palpations du ciel et de la roche, les possibles d'être un arbre. C'est ce genre d'arbres qui peuvent s'épanouir et repeupler une réserve comme Vercors Vie Sauvage. C'est ce genre de forêts, ce genre de Grande vie que veulent faire renaître les foyers de libre évolution. Ni plus, pas moins.

Mais il faut pour cela au bas mot trois cents ans. Les écologistes expliquent que la biodiversité surabonde dans un arbre à partir de cent ou cent cinquante ans¹. En Europe, un tiers de la biodiversité

1. Les estimations varient en fonction des types de forêt et des approches, mais la tendance générale est claire. Voir sur ce point l'article de Baptiste Regnery qui corréle positivement diversité biologique, richesse des arbres en microhabitats et vieillesse de la forêt. L'intérêt de son approche est qu'elle fournit un indicateur disponible

qu'il abrite dépend des stades âgés. C'est là qu'il devient vraiment un monde pour une myriade d'autres formes de vie. C'est un âge auquel n'arrivent *jamais* les arbres exploités, ce n'est pas rentable économiquement suivant les critères de la foresterie actuelle.

En tant qu'individus humains, notre longévité est dérisoire au regard de celle d'un arbre, d'un corail, d'une forêt ancienne, d'un écosystème. Or la Grande vie des écosystèmes, des poumons verts forestiers, des cycles du carbone, de l'évolution des espèces, est la condition de la petite vie des individus. L'enjeu d'un levier d'action écologique est de protéger la Grande vie. Mais pour protéger quelque chose, on est voué à voir le monde depuis le point de vue de ce qu'on veut protéger. Car on ne protège une forêt qu'en protégeant son monde, et on ne comprend son monde qu'en saisissant le temps et l'espace suivant la perspective propre à cette forme de vie. Suivant *sa* manière de façonner son espace-temps. Protéger quelque chose vraiment, c'est le protéger de *son point de vue*. C'est protéger son point de vue.

Or la spécificité de cette Grande vie, c'est qu'elle vit et respire à la dimension des siècles et des millénaires. Il faut protéger à la mesure des siècles.

Alors que nos ampoules électriques sont conçues pour durer six mois, que nos politiques sont pensées pour durer quelques années, pourquoi ne pas imaginer une politique du vivant qui penserait à l'échelle des siècles ?

Voilà l'ambition intempestive de ces foyers de libre évolution acquis par maîtrise foncière : faire advenir les forêts anciennes de demain. L'idée est de protéger la nature férale, celle qui se régénère

pour les forestiers : ils peuvent évaluer le nombre et la diversité des microhabitats pour déterminer et enrichir la diversité des formes de vie de la forêt. Cf. Baptiste Regnery *et al.*, "Which Factors Influence the Occurrence and Density of Tree Microhabitats in Mediterranean Oak Forests ?", *Forest Ecology and Management*, 2013, p. 118-125, et Baptiste Regnery *et al.*, "Tree Microhabitats as Indicators of Bird and Bat Communities in Mediterranean Forests", *Ecological Indicators*, 2013, p. 221-230.

spontanément si on la laisse agir. Mais il s’agit de la protéger là où les gens vivent, dans la Drôme, le Massif central, en Bretagne, pour les impliquer, car la protection des seuls lieux naturels prestigieux et lointains (parcs nationaux enclavés, montagnes sublimes en altitude) justifie dans l’imaginaire le délaissement de *tous* les autres milieux¹.

Mais comment *agir maintenant, dans l’urgence*, à la mesure des siècles ?

Alors que s’accumulent les pressions des lobbies pour extraire la ressource, pour ouvrir de nouveaux espaces à l’exploitation, pour couper tout arbre dès qu’il a soixante ans, dans la course devenue folle de faire tourner les marchés ?

Une politique du vivant à l’échelle des siècles

C’est là qu’intervient le coup de génie de ces projets : il s’agit de s’emparer du droit de propriété français, et de le subvertir. Le détourner, en tant qu’il est une des causes de la crise écologique : la propriété est ce qui assure aux exploitants le droit de pressurer les milieux pour leur intérêt privé, parfois au détriment du tissu du vivant. Il s’agit ici d’utiliser ce droit de propriété, mais pour lutter *contre* ses dérives. L’article 544 du Code civil consacre en effet la propriété comme droit de “jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue²” par le propriétaire. C’est en partie ce droit qui permet de fragiliser et parfois de dévaster des milieux au nom de la rentabilité. Par “absolu”, il ne faut pas entendre “souverain” (droit

1. Comme le défend Emma Maris dans son livre : Emma Maris, *Rambunctious Garden. Saving Nature in a Post-Wild World*, Bloomsbury, New York, 2013.

2. Voir les puissantes analyses de ce texte par Sarah Vanuxem, et ses propositions pour interpréter autrement notre héritage juridique et inventer d’autres formes de propriété, dans son livre *La Propriété de la terre*, Wildproject, Marseille, 2018.

de faire tout et n'importe quoi), parce que précisément ce droit est encadré par la formule “pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou par les règlements”. “Droit absolu” signifie ici un droit “repoussoir” : c'est-à-dire un droit opposable à tous, qui permet d'exclure les non-propriétaires de l'usage du bien.

Mais si la propriété donne le droit d'une exploitation absolue du milieu, limitant le contrôle extérieur, cela veut dire qu'elle donne aussi le droit de *protection* absolue, sans subir la pression extérieure des lobbies. L'idée est de tirer parti des possibilités offertes par le droit de propriété, pour le retourner contre lui-même, contre son monde. C'est une infiltration à visage découvert.

Toute tentative de créer une réserve naturelle nationale ou régionale s'expose en effet à la myriade de revendications des chasseurs, des agriculteurs, des sylviculteurs, du monde pastoral, des industriels, qui refusent de voir un terrain public se soustraire à leur exploitation multiforme (l'extraction, la pâture, la coupe, la fauche, la chasse...). Ces négociations entre différents usages du territoire sont importantes et pertinentes dans la plupart des contextes. Émilie Hache a notamment écrit des pages importantes sur la nécessité de ces négociations, et les formes qu'elles doivent prendre, comme forme démocratique du rapport aux environnements¹. A priori, et en général, on pourrait estimer que ces négociations sont la meilleure option, notamment pour empêcher les risques que des populations autochtones ne se retrouvent spoliées de leurs terres au nom de la protection de la nature. Mais au-delà des positions générales, il faut regarder de près les contextes et les situations, pour faire justice à chaque conjoncture. Car dans le contexte français qui nous occupe, lorsqu'il s'agit de protéger des parcelles de forêt ou des rivières, brandir la négociation comme principe moral est de fait une arme de plus des exploitants pour empêcher jusqu'aux mesures les plus

1. Émilie Hache, *Ce à quoi nous tenons*, La Découverte, Paris, 2014.

simples et les plus raisonnables de protection des milieux : quand le rapport de force est trop inégal, défendre la négociation, c'est défendre les dominants (c'est ce que je montrerai plus loin en clarifiant la logique des *échelles spatiales inégales*). C'est défendre ceux qui ont le plus grand pouvoir économique et politique de lobbying¹. Et ce, plus personne ne l'ignore aujourd'hui, volontiers au détriment du bien commun – commun aux humains et aux autres vivants².

C'est ainsi que les protecteurs de la nature ont assisté impuissants à des mesures aussi contradictoires que le retour de la chasse ou du pâturage jusque dans les zones "cœurs" de certains parcs nationaux, ou les zones les plus préservées de certains parcs régionaux, pourtant déjà microscopiques. C'est ainsi qu'ils ont assisté au glissement de la politique des conservatoires d'espaces naturels, qui se sont mis progressivement à *gérer activement* les espaces précédemment en libre évolution, à les aménager, dans des logiques de patrimonialisation, esthétiques, de sécurité, comme de protection de certaines espèces ciblées (modèle de conservation défendable dans certains contextes, dès lors qu'il n'a pas de prétention monopolistique).

En réponse, "l'ASPAS, ne se satisfaisant pas de la politique des aires protégées, et de ses dérives devenues coutumières, a créé un

1. Voir à cet égard l'article de synthèse de Laurent Godet et Vincent Devictor, sur les rapports entre politique et conservation, analysant plus de treize mille articles, soit l'ensemble des publications de la discipline parues dans les neuf plus grandes revues de biologie de la conservation entre 2000 et 2015. Laurent Godet en conclut par exemple : "La conciliation privilégie toujours l'économie aux intérêts environnementaux. La protection des espèces et des espaces souffre de ces compromis : les zones protégées ne le sont pas vraiment lorsque le tourisme et les activités agropastorales y sont présentes. Les sols vraiment protégés dans des réserves biologiques intégrales ne concernent que 0,02 % du territoire métropolitain français." Cf. usbeketrica.com/article/la-survie-du-monde-vivant-doit-passer-avant-le-developpement-economique. L'article en question : "What Conservation Does", *Trends in Ecology & Evolution*, vol. 33, n° 10, octobre 2018, p. 720-730.

2. On l'a vu spectaculairement avec le cas des boues rouges dans le parc national des Calanques, où personne ne semble capable d'empêcher des industriels de polluer une zone précieuse et protégée.

nouveau statut, qui correspond au statut ib « Zone de nature sauvage » de l’UICN et en a déposé le nom¹”. C’est le statut de “Réserves de vie sauvage”, qui qualifie des lieux en libre évolution. Dont il s’agit de devenir tout simplement propriétaires. L’enjeu est d’esquiver une double embûche : les compromis induits par des rapports de force inégaux avec les exploitants d’un côté, et la dérive gestionnaire des espaces protégés de l’autre. L’association Forêts sauvages se donne des buts analogues, sans mobiliser le même statut : peu importe, les stratégies peuvent être multiples, c’est le projet qui est important.

L’acquisition foncière permet précisément de couper court aux compromis infinis avec le lobbying des exploitants. La propriété privée, en effet, permet à l’acquéreur de se soustraire à la plupart de ces tensions et négociations : sa jouissance est “absolue”, au sens juridique d’“opposable à tous les non-propriétaires”.

La première idée-force du projet de foyers de libre évolution, c’est donc de détourner cette invention juridique qu’est la propriété privée, au profit d’autres formes de vie que la nôtre : au profit d’autres vivants que le seul propriétaire humain. Parce que notre droit a été ciselé par et pour les possédants, le droit de propriété est paradoxalement une arme majeure pour protéger des milieux : il suffit de lui couper la tête. La propriété donne la jouissance absolue au propriétaire, mais ici le propriétaire n’achète pas pour jouir – il achète pour restituer la jouissance à *d’autres formes de vie*.

Personne ne pourra y couper d’arbres pour les vendre à bas prix, organiser les futaies, déterrer des blaireaux à la pince, nourrir les cerfs au maïs pour les tirer à vue : le territoire sera laissé à lui-même. “Sommes-nous prêts, à côté des forêts exploitées de manière multifonctionnelle, à en laisser quelques-unes tranquilles² ?” demande Alain Persuy, écologue et forestier.

1. Voir le texte de Pierre Athanaze, dans la lettre de Forêts sauvages, n° 13, p. 2.

2. Voir la lettre de Forêts sauvages, n° 18, p. 8.

Laisser la forêt en libre évolution. En France, Jean-Claude Génot a proposé en 2008 dans un livre la “libre évolution” comme style de gestion des espaces naturels¹. Il formule une critique de la dérive gestionnaire qui s’est imposée à partir des années 1970, qui consiste à défendre la nécessité d’aménager, par des interventions actives, les milieux sauvages dédiés à la protection : une conservation paysagiste, jardinée, incapable d’accepter l’ascèse de *ne rien faire*. Aménager peut faire sens localement dans des initiatives de conservation, mais c’est son institution en logique dominante et généralisée de protection des milieux qui est critiquée ici.

À l’opposé, un territoire en libre évolution, c’est un espace-temps où on laisse la diversité s’installer spontanément : celle des individus (âge, conformation), des espèces (de nombreuses forêts exploitées ont une espèce cible), des formes (lianes, sous-bois, strates), des dynamiques de création du paysage et de successions (une zone humide a tendance à être colonisée par les saules avec le temps, puis à devenir forêt ; un chablis entraîne une explosion d’espèces héliophiles).

Et il ne s’agit pas non plus, comme dans la tradition de conservation américaine, de préserver des écosystèmes tels qu’ils auraient été avant l’arrivée des humains (en oubliant d’ailleurs le rôle des Amérindiens sur les paysages états-uniens), dans un état de prétendue virginité patrimonialisé. La libre évolution, à l’inverse du culte de la *wilderness*, comme nature pristine, intacte, accepte l’histoire humaine des forêts². En Europe, elles sont souvent tissées d’usages humains anciens, complexes, d’exploitation forestière, d’arrivée d’espèces nouvelles : il ne s’agit pas de revenir en arrière vers une prétendue pureté, mais de laisser les forces spontanées de la

1. Voir notamment Jean-Claude Génot, *La Nature malade de la gestion*, Le Sang de la terre, Paris, 2008.

2. Sur ce point, voir les idées importantes de François Sarrazin et Jane Lecomte sur une approche “évo-centrée” de la conservation de la nature, notamment : François Sarrazin et Jane Lecomte, “Evolution in the Anthropocene”, *Science*, 26 février 2016, vol. 351, n° 6276, p. 922-923.